



# PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (2018-2022)

6<sup>e</sup> rencontres de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes

3 octobre 2019

Emilie DILLENSCHNEIDER – déléguée aux droits des femmes et à l'égalité

[ddcspp-ddfe@allier.gouv.fr](mailto:ddcspp-ddfe@allier.gouv.fr)

04 70 48 35 70

PRÉSENTATION DU PLAN DÉPARTEMENTAL  
D'ACTION CONTRE LES VIOLENCES  
FAITES AUX FEMMES (2018-2022)

# MÉTHODE DE TRAVAIL (2017)

5<sup>E</sup> PLAN NATIONAL (2017-2019)

Concertations bilatérales

Bilan du protocole départemental  
précédent (fiches-bilan)

---

40 propositions d'actions multi-partenariales, émanant de toutes les structures et institutions sollicitées

4 AXES, 15 OBJECTIFS, 35 ACTIONS  
10 SIGNATAIRES

# PRÉSENTATION DU PLAN DÉPARTEMENTAL

- Axe 1 : Consolider le parcours de sortie des femmes victimes et sensibiliser le grand public
- Axe 2 : Prendre en charge les auteurs de violences pour lutter contre la récidive
- Axe 3 : Améliorer la prise en charge des enfants co-victimes
- Axe 4 : Lutter contre le système prostitutionnel

QUELQUES ACTIONS

# QUELQUES ACTIONS

## AXE 1 : CONSOLIDER LE PARCOURS DE SORTIE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

- ACTION 1 (ÉTAT) « Bons taxi » destinés aux victimes de violences conjugales
- ACTION 4 (CH) Protocoles-cadres de prise en charge dans les CH
- ACTION 11 (TGI) Renforcer le suivi du « téléphone grave danger » (TGD)
- ACTION 12 (ÉTAT) Renforcer le suivi du protocole « mains courantes »
- ACTION 14 (CD) Sensibiliser les professionnel(le)s à l'accueil des victimes
- ACTION 18 (CIDFF) Actions de prévention auprès du jeune public

# QUELQUES ACTIONS

## AXE 2 : PRENDRE EN CHARGE LES AUTEURS DE VIOLENCES POUR LUTTER CONTRE LA RÉCIDIVE

- ACTION 20 (ÉTAT)      Logement dédié aux auteurs de violences conjugales
- ACTION 21 (TGI)      Stages de responsabilisation (TGI de Montluçon et Moulins)

# QUELQUES ACTIONS

## AXE 3 : AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS CO-VICTIMES

- ACTION 24 (CD) Guide « La santé des enfants exposés aux violences conjugales »
- ACTION 26 (CD, TGI) Etude de faisabilité et d'opportunité du déploiement de PAMJ (Points d'Accueils Médico-Judiciaires)
- ACTION 29 (CD) Accompagnement à la parentalité des femmes victimes



# QUELQUES ACTIONS

## AXE 4 : LUTTER CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL

- ACTION 30 (ÉTAT)      Etat des lieux portant sur les situations de prostitution
- ACTION 32 (CIDFF)      Sensibiliser les professionnel(le)s : repérage, prise en charge
- ACTION 35 (ÉTAT)      Information du grand public

DEUX EXEMPLES D' ACTIONS RÉCENTES

# DEUX EXEMPLES D' ACTIONS RÉCENTES

« BONS TAXI »

POUR FACILITER LA MOBILITÉ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

- Financement de courses de taxi
- Hébergement, convocation (faire valoir ses droits), autre cas d'urgence
- Si aucune alternative n'est disponible
- Emetteurs des « bons taxi » : gendarmerie, police et viltais (115)

# DEUX EXEMPLES D' ACTIONS RÉCENTES

## LOGEMENT DÉDIÉ AUX AUTEURS DE VIOLENCES POUR FAVORISER L'ÉVICTION

- Opérationnel à Vichy et Montluçon ; travail en cours à Moulins
- Placement sous contrôle judiciaire : interdiction de paraître au domicile, éviction du domicile, assignation à résidence
- Temporaire (15 jours ou 1 mois)
- Accompagnement social si nécessaire



# PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (2018-2022)

6<sup>e</sup> rencontres de l'observatoire départemental des violences faites aux femmes

3 octobre 2019

Emilie DILLENSCHNEIDER – déléguée aux droits des femmes et à l'égalité

[ddcspp-ddfe@allier.gouv.fr](mailto:ddcspp-ddfe@allier.gouv.fr)

04 70 48 35 70